

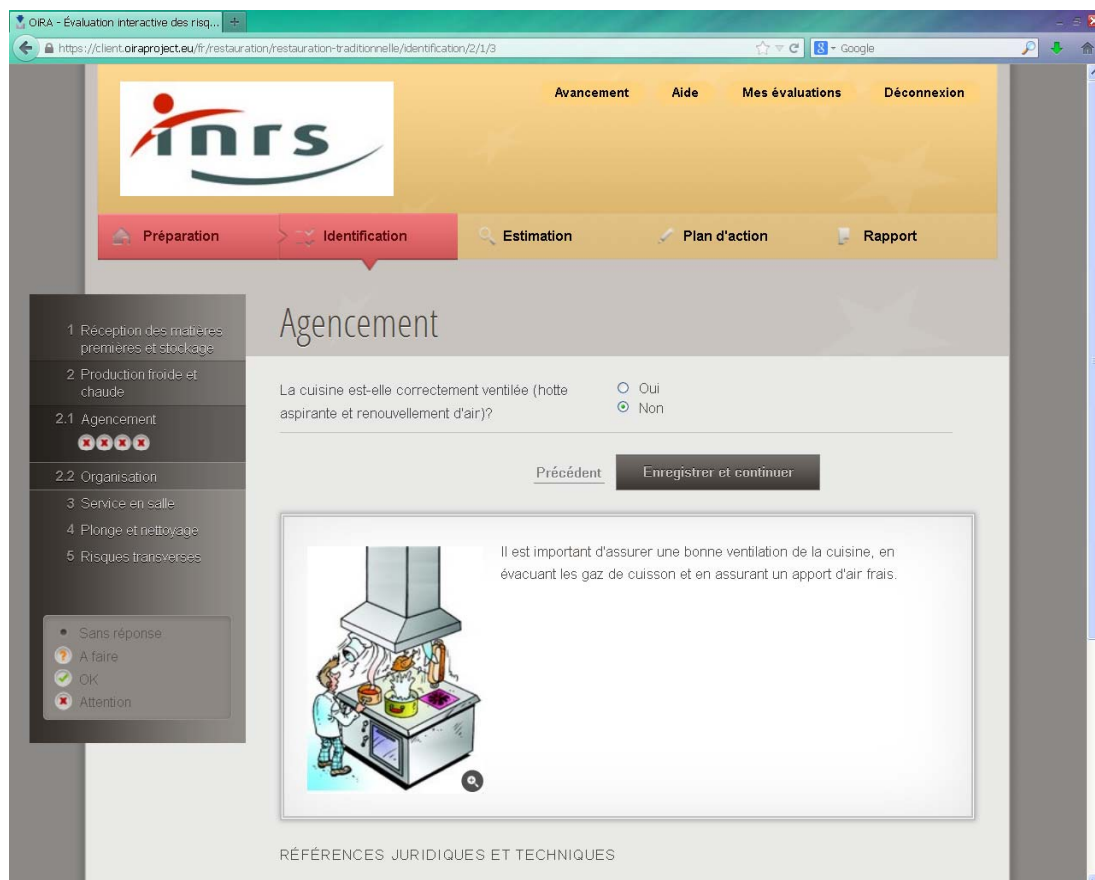
# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 janvier 2014

## **OiRA Restauration : un logiciel en ligne pour aider les petits restaurants à évaluer leurs risques**

L'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), en collaboration avec l'Assurance Maladie Risques Professionnels et les organisations professionnelles de la restauration, a élaboré un outil informatique pour aider les petits restaurants à évaluer leurs risques. Gratuit et proposant des mesures de prévention adaptées à ce métier, il permet d'éditer et de mettre à jour le document unique et d'élaborer un plan d'action.

L'outil « OiRA Restauration » a été développé sur la base du guide d'aide à l'évaluation des risques professionnels de l'INRS « *La restauration traditionnelle* » (ED 880). C'est un logiciel en ligne, qui reprend les risques communément rencontrés dans l'activité de restauration traditionnelle et propose des bonnes pratiques de prévention. Disponible en accès libre, il permet d'éditer le document unique de l'entreprise et de définir son plan d'action.



Capture d'écran de l'outil « OiRA restauration »

## Les avantages de cet outil

« *OiRA Restauration* » apporte une aide méthodologique dans la démarche, donne accès à des supports d'information et conserve toutes les données pour les mises à jour régulières de l'évaluation des risques.

## Des données protégées

L'utilisation du logiciel, nécessite de créer un identifiant et un mot de passe. Le stockage des données et leur protection sont assurés par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) dans le cadre imposé par le Contrôleur Européen de la Protection des Données et conforme aux exigences de la Loi informatique et liberté. Elles ne sont accessibles que pour l'utilisateur.

## Comment ouvrir une session ?

- Rendez-vous à l'adresse <http://client.oiraproject.eu> ;
- ouvrez une session avec une adresse mail et un mot de passe ;
- sélectionnez l'outil « Restauration » ;
- commencez votre évaluation des risques.

Le contenu du logiciel est également disponible dans la brochure de l'INRS [La restauration traditionnelle. Prévention des risques professionnels](#) (ED 880).

« *OiRA Restauration* » est le second outil du projet OiRA développé en France. Le premier, « *OiRA transport routier* », lancé il y a un an, héberge environ 1 600 sessions d'évaluation, ce chiffre étant en augmentation régulière.

**Contact presse** : Damien LARROQUE – 01 40 44 14 40 – [damien.larroque@inrs.fr](mailto:damien.larroque@inrs.fr)

## A propos de l'INRS :

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la CNAMTS et gérée par un Conseil d'administration paritaire (employeurs et salariés). L'INRS, c'est aujourd'hui 633 personnes sur 2 centres : à Paris (214 personnes) et en Lorraine (419 personnes).

De l'acquisition de connaissances à leur diffusion en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser le plus largement possible une culture de prévention et proposer des outils méthodologiques et pratiques.

L'action de l'INRS s'articule autour de missions transversales : Etudes et recherche, assistance, formation, information.

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) Notre métier, rendre le vôtre plus sûr.

Et pour suivre l'actualité de l'INRS [www.twitter.com/INRSFrance](https://www.twitter.com/INRSFrance)

## Le projet OiRA

Partant du constat que les petites entreprises avaient des difficultés à respecter leurs obligations en matière d'évaluation et de prévention des risques professionnels, l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) a déployé le projet OiRA (pour *Online interactive risk assessment*, Evaluation des risques interactive en ligne). Inspiré d'une expérience réussie aux Pays-Bas, le projet vise à proposer aux petites entreprises des outils informatiques sectoriels gratuits afin de les guider dans leur évaluation des risques. L'Agence fournit aux développeurs des Etats membres (Autorités publiques, organismes de prévention, partenaires sociaux...) un générateur d'outils, l'assistance et l'hébergement des données. Les outils sectoriels sont développés à un niveau national. Les contenus sont ensuite mutualisés entre Etats membres pour faciliter le développement d'applications sur les mêmes secteurs. En France, l'INRS est le partenaire de l'Agence européenne sur ce projet.

Pour en savoir plus : <http://oiraproject.eu>